

## **DOSSIER D'INSCRIPTION**

### **Diplôme d'Etat d'Ambulancier**

*La formation est dispensée conformément à la législation en vigueur. Le texte de référence est l'arrêté du 11 avril 2022 relatif aux conditions de formation de l'auxiliaire ambulancier et au diplôme d'ambulancier.*

#### **LES CONDITIONS D'INSCRIPTION**

- Avoir minimum 18 ans
- Disposer d'un permis de conduire conforme à la réglementation en vigueur, période probatoire achevée soit 3 ans ou 2 ans si conduite accompagnée.
- Fournir une photocopie de votre carte Nationale d'Identité (recto/verso) ou passeport en cours de validité
- Avoir une attestation préfectorale d'aptitude à la conduite d'ambulance après examen médical

#### **NOMBRES DE PLACES PROPOSEES POUR LA RENTREE DE SEPTEMBRE 2024**

| Répartition des places |           |
|------------------------|-----------|
| En cursus initial      | 15 places |

#### **CALENDRIER D'INSCRIPTION**

|                                                                                   |                                                                |
|-----------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------|
| Ouverture des inscriptions                                                        | <b>Mardi 31 octobre 2023</b>                                   |
| Date limite de dépôt des dossiers de candidature (Cachet de la Poste faisant foi) | <b>Jeudi 27 juin 2024</b>                                      |
| Période de prise de contact avec les candidats admis pour l'entretien oral        | <b>A partir du 1er juillet 2024</b>                            |
| Entretien oral                                                                    | <b>A partir du <del>8 juillet 2024</del> 16 septembre 2024</b> |
| Résultats                                                                         | <b>Le <del>29 juillet 2024</del> 30 septembre 2024</b>         |
| Confirmation d'inscription                                                        | <b>Jusqu'au <del>29 août 2024</del> 16 octobre 2024</b>        |
| Pré-rentree                                                                       | <b><del>Judi 5 septembre 2024</del> 21 octobre 2024</b>        |

# **DOSSIER D'INSCRIPTION**

Vous devrez nous déposer au secrétariat de l'institut les pièces listées ci-dessous à l'adresse suivante :

**Institut de Formation LES IRIS /TERRA PLENA  
C/O Village Enfance les FLAMBOYANTS  
18 Rue de la fraternité  
Quartier bois de rose  
97320 SAINT-LAURENT DU MARONI**

Toutes les photocopies transmises doivent être lisibles.

Tout dossier incomplet ou transmis en dehors du délai sera rejeté.

## **DOSSIER COMPLET A RENVOYER EN UNE SEULE FOIS AVANT LE JEUDI 27 JUIN 2024.**

1. La FICHE D'INSCRIPTION complétée ;
2. Photocopie de votre carte Nationale d'identité (recto/verso) ou passeport en cours de validité. Pour les ressortissants hors Union Européenne, photocopie recto/verso de votre Titre de Séjour valide pour toute la période de la formation ;
3. Photocopie de votre PERMIS de conduire
4. L'attestation préfectorale d'aptitude à la conduite après examen médical
5. 2 photos d'identité récentes (format standard avec nom au dos) dont une collée dans le cadre réservé en première page du dossier ;
6. D'un certificat médical délivré par un médecin agréé par l'Agence Régionale de Santé (ARS) attestant que le candidat ne présente pas de contre-indication physique ou psychologique incompatible avec l'exercice de la profession à laquelle il se destine (absence de problèmes locomoteurs, psychiques, d'un handicap incompatible avec la profession: handicap visuel, auditif, amputation d'un membre...)
7. D'un certificat médical attestant que l'élève remplit les obligations d'immunisation et de vaccination prévue par les articles L 3111-4 et L 3112-1 du Code de la Santé Publique (hépatite B, diphtérie, tétanos, poliomyélite).
8. Attestation d'assurance responsabilité civile
9. Un cheque de 80 euros pour les frais d'inscription au concours, libellé à l'ordre TERRA PLENA, qui restent acquis, même en cas de désistement ou d'échec à la sélection
10. Un Curriculum Vitae
11. Une lettre de motivation manuscrite

12. Un document manuscrit, de 2 pages maximum, relatant au choix du candidat, soit une situation personnelle ou professionnelle vécue, soit son projet professionnel en lien avec les attendus de la formation. **Ce document permettra d'apprécier l'intérêt que vous portez à la formation, vos capacités d'analyse et de rédaction ainsi que votre expérience dans le domaine de l'accompagnement et de l'aide à la personne.**

**Selon votre situation, vous devez nous transmettre :**

- Photocopie des originaux de vos diplômes ou titres traduits en français ;
- Photocopie de vos relevés de résultats et appréciations ou bulletins scolaires des classes de première et terminale ;
- Les attestations de travail accompagnées éventuellement des appréciations et/ou recommandations de l'employeur ou (des employeurs) ;
- Le cas échéant, une attestation de suivi pour les candidats ayant fait une préparation aux épreuves de sélection dans un organisme de formation
- Vous pouvez joindre tout autre justificatif valorisant un engagement ou une expérience personnelle (associative, sportive...) en lien avec la profession d'Ambulancier

## **DISPENSE DE L'ADMISSIBILITE SUR DOSSIER**

Sont dispensés de l'admissibilité sur dossier et peuvent accéder directement à l'entretien d'admission :

- 1° Les candidats titulaires d'un titre ou diplôme homologué au niveau 4 ou enregistré à ce niveau au répertoire national de certification professionnelle, délivré dans le système de formation initiale ou continue français ;
- 2° Les candidats titulaires d'un titre ou diplôme du secteur sanitaire ou social homologué au minimum au niveau 3, délivré dans le système de formation initiale ou continue français ;
- 3° Les candidats titulaires d'un titre ou diplôme étranger leur permettant d'accéder directement à des études universitaires dans le pays où il a été obtenu ;
- 4° Les candidats ayant été admis en formation d'auxiliaires médicaux.

**Pour se présenter à l'entretien d'admission**, les candidats dispensés de l'admissibilité conformément aux diplômes cités ci-dessus doivent fournir **avant le jeudi 27 juin 2024** :

- 1° Une pièce d'identité ;
- 2° Le permis de conduire, hors période probatoire, conforme à la législation en vigueur et en état de validité ;
- 3° L'attestation préfectorale d'aptitude à la conduite d'ambulance après examen médical effectué dans les conditions définies à [l'article R. 221-10 du code de la route](#) ;
- 4° Un certificat médical de non contre-indication à la profession d'ambulancier délivré par un médecin agréé ;
- 5° Un certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France.
- 6° La fiche d'inscription complétée
- 7° En sus des documents mentionnés, les auxiliaires ambulanciers ayant exercé pendant un mois au minimum, en continu ou en discontinu, durant les trois dernières années doivent fournir l'attestation d'employeur annexe ou, à défaut, tout document officiel justifiant de l'exercice professionnel.

## FORMALITE COMPLEMENTATAIRE POUR L'ENTRETIEN D'ADMISSION

Pour se présenter à l'entretien d'admission, les candidats doivent réaliser un stage d'observation dans un service hospitalier en charge du transport sanitaire ou dans une entreprise de transport sanitaire habilitée pendant une durée de 70 heures.

Ce stage est réalisé de façon continue sur un seul lieu de stage.

A l'issue du stage, le responsable du service ou de l'entreprise remet obligatoirement au candidat une attestation de suivi de stage conforme au modèle figurant en annexe de ce dossier. Cette attestation est remise aux examinateurs lors de l'entretien d'admission.

Sont dispensés du stage d'observation :

- le candidat ayant exercé au moins un mois, en continu ou discontinu, comme auxiliaire ambulancier, dans les trois dernières années ;
- les candidats issus de la brigade des sapeurs-pompiers de Paris ou marins-pompiers de Marseille justifiant d'une expérience professionnelle de trois années.

## PRESENTATION DE LA SELECTION

Le dossier fait l'objet d'une cotation par un binôme d'évaluateurs composé d'un ambulancier en activité professionnelle et d'un formateur infirmier ou cadre de santé d'un institut de formation paramédical.

L'entretien d'une durée de 15 à 20 mn permet d'apprécier les qualités humaines, relationnelles du candidat, et son projet professionnel.

Les candidats en situation de handicap peuvent demander, lors du dépôt de leur dossier, un aménagement des conditions de déroulement de l'entretien prévu à l'article 2 (Arrêté du 12 Avril 2021)

L'ensemble de la cotation se fait par des barèmes établis au niveau régional pour l'examen des dossiers ;

Pour être admis, le candidat doit obtenir une note totale d'au moins 10/20 et permettant un rang de classement compris dans le nombre de places ouvertes à la sélection. Les connaissances et aptitudes peuvent être vérifiées dans un cadre scolaire, professionnel, associatif ou autre.

| Attendus                                                                                                       | Critères                                                                                       |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Intérêt pour le domaine de l'accompagnement et de l'aide à la personne notamment en situation de vulnérabilité | Connaissances dans le domaine sanitaire, médico-social, social ou sociétal                     |
| Qualités humaines et capacités relationnelles                                                                  | Aptitude à faire preuve d'attention à l'autre, d'écoute et d'ouverture d'esprit                |
|                                                                                                                | Aptitude à entrer en relation avec une personne et à communiquer                               |
|                                                                                                                | Aptitude à collaborer et à travailler en équipe                                                |
| Aptitudes en matière d'expression écrite, orale                                                                | Maîtrise du français et du langage écrit et oral                                               |
|                                                                                                                | Pratique des outils numériques                                                                 |
| Capacités d'analyse et maîtrise des bases de l'arithmétique                                                    | Aptitude à élaborer un raisonnement logique à partir de connaissances et de recherches fiables |
|                                                                                                                | Maîtrise des bases de calcul et des unités de mesure                                           |
| Capacités organisationnelles                                                                                   | Aptitudes d'observation, à s'organiser, à prioriser les activités, autonomie dans le travail   |

## RESULTAT DE LA SELECTION

À l'issue de la sélection, le jury d'admission présidé par la directrice de l'Institut de formation établit la liste de classement. Cette liste comprend une liste principale et une liste complémentaire des candidats admis.

Les résultats seront affichés à l'Institut les Iris et publiés sur notre site internet [www.terraplena.fr](http://www.terraplena.fr). Aucun résultat ne sera communiqué par téléphone.

Chaque candidat est informé personnellement par mail et par téléphone et devra confirmer son entrée en formation avant la date limite annoncé dans le calendrier de sélection. Au-delà de ce délai, il est présumé avoir renoncé à son admission et sa place est proposée au candidat inscrit en rang utile sur la liste complémentaire.

## COUT ET DUREE DE LA FORMATION

La formation au Diplôme d'Etat Ambulancier ( DEA ) coûte 7 000 euros.

Il sera demandé le versement de 1500 euros à l'entrée en formation.

Pour le solde de la formation, il peut être négocier un échancier avec la direction.

Des aides à la formation existent pour les demandeurs d'emploi ou les moins de 26 ans

Aucune présentation à la diplomation ne pourra être faite sans que la formation ne soit auparavant réglée dans sa totalité.

La formation dure environ 6 mois.

## FICHE D'INSCRIPTION

### FORMATION DIPLOME D'ETAT AMBULANCIER

OBLIGATOIRE

Coller une photo  
d'identité

☐ M.      ☐ Mme

**NOM** : .....  
(Nom de jeune fille pour les femmes mariées)

**NOM marital** : .....

**Prénom** : .....

**Date de naissance** : .....

**Lieu de Naissance** : .....

**Nationalité** : .....  
.....

**Adresse** : .....  
.....  
.....

**Code Postal** : .....

**Ville** : .....

**N° de téléphone** : .....  
.....

**Email** : .....  
.....

*Il sera impératif de signaler au secrétariat de Terra Plena tout changement dans vos coordonnées (en cas de déménagement, de changement de numéro de téléphone...).*

## **VOTRE STATUT ACTUEL**

### **Vous exercez une activité professionnelle :**

☐ Dans le Secteur Sanitaire et / ou Social (Nom de l'Employeur) :

.....

☐ Autre secteur d'activités (Nom de l'Employeur) :

.....

☐ CDD date de fin de contrat : .....

☐ CDI depuis ( durée en mois ou années ) : .....

Avez-vous fait une demande de prise en charge auprès de votre employeur ?

☐ **OUI** Préciser : .....

☐ **NON**

### **SITUATION VIS-A-VIS DE POLE EMPLOI**

Êtes-vous inscrit à Pôle Emploi ?

☐ OUI (Joindre au dossier l'avis de situation à télécharger sur votre espace personnel)

Date de votre inscription : .....

Percevez-vous l'A.R.E ? ☐ OUI ☐ NON

Date de fin droit : .....

☐ NON

Préciser si vous êtes bénéficiaire de :

☐ ASS ☐ RSA ☐ Autre. : .....

### **Autre statut :**

Vous êtes étudiant(e) : ☐ OUI ☐ NON

Formation suivie sur 2023/2024 – Établissement : .....

**Etes vous porteur d'un handicap :** ☐ Oui ☐ Non

# ENGAGEMENT DU CANDIDAT

## RÈGLEMENTATION EUROPÉENNE RGPD - RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES

Conformément à la réglementation européenne en vigueur à partir du 25 mai 2018, nous vous informons que les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre dossier d'inscription et administratif. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées à l'Institut de formation LES IRIS. Conformément à la réglementation, vous disposez d'un droit d'accès aux informations, de rectification, d'oubli et de transmission de vos données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser au service secrétariat du Pôle concerné [secretariat@terraplena.fr](mailto:secretariat@terraplena.fr).

D'autre part, nous vous informons que vos données personnelles peuvent être transférées à tout requérant mandaté par les services de l'État (Enquêtes statiques, etc.) si ceux-ci l'exigent, ou si l'Institut en éprouve la nécessité et si une réglementation nous l'impose.

JE SOUSSIGNÉ(E),

(NOM / Prénom) .....

atteste sur l'honneur l'exactitude des informations indiquées sur la fiche d'inscription et certifie avoir pris connaissance de l'ensemble des éléments d'information sur cette présente page.

Fait à ....., le .....

Signature du candidat suivie de la mention « Lu et approuvé »